

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 251-252

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain



Appenzell : Le Wildkirchli



APPENZELL

■ Une femme siège à nouveau au gouvernement d'Appenzell Rhodes-Intérieures. La Landsgemeinde a élu à l'unanimité Antonia Fässler. Unique candidate, cette politologue de 41 ans sera en charge du Département de la santé et du social. Elle est la seconde femme à accéder à un gouvernement appenzellois, après Ruth Metzler en 1996.

■ Le premier randonneur naturiste passant devant la justice a été acquitté en Appenzell Rhodes-Extérieures. Les conditions du « comportement indécent » ne sont pas remplies, estime le tribunal cantonal. La randonnée naturiste est en revanche interdite dans les Rhodes-Intérieures.



ARGOVIE

■ Un important incendie a ravagé trois bâtiments de la vieille ville de Klingnau (AG). Plusieurs personnes ont dû être évacuées et trois, dont une femme enceinte, ont reçu des soins à l'hôpital. Les dégâts ont été estimés par la police à près de 3 millions de francs. Les causes restent en revanche encore inconnues. Le feu s'est déclaré dans un appartement au 2^e étage d'un restaurant.

■ Le Grand Conseil argovien a adopté à 89 voix contre 33 une motion des Démocrates suisses réclamant l'interdiction

du port du voile intégral dans l'espace public suisse. Une commission du Grand Conseil va maintenant préparer un texte d'initiative cantonale qui, en cas d'acceptation par le parlement, sera déposé auprès des Chambres fédérales.

■ Le musée militaire suisse de Full-Reuenthal (AG) a inauguré une deuxième halle d'exposition. L'événement a attiré 5 000 personnes. La nouvelle salle abrite des véhicules blindés et notamment une reconstitution de tranchées des années 40. L'ensemble des installations réunit des véhicules suisses ou étrangers ainsi que l'armement provenant de l'ancienne fabrique de matériel militaire Oerlikon-Bührle.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Trois enfants âgés de 10 à 12 ans ont provoqué un petit incendie de forêt en jouant avec une torche. Ils ont d'abord essayé d'éteindre eux-mêmes les flammes avant de demander de l'aide à des passants qui ont alerté les pompiers.

■ Le canton de Bâle-Campagne souhaite protéger les victimes de violences familiales de nouvelles agressions en utilisant le bracelet électronique. L'ancien partenaire violent en serait muni et un système GPS permettrait de déclencher un signal s'il s'approche de manière excessive de son conjoint.



BÂLE-VILLE

■ La nouvelle aile du Kunstmuseum de Bâle sera l'œuvre du bureau d'architecture bâlois Christ & Gantenbein et non de grandes célébrités internationales comme Jean Nouvel. L'espace supplémentaire qui devrait ouvrir en 2015 sera situé en face de l'actuel Kunstmuseum et permettra d'exposer des bijoux artistiques qui dorment aujourd'hui dans les caves du musée.

■ Fumer dans les établissements publics bâlois est désormais interdit, sauf dans des fumeurs non servis. La nouvelle loi de Bâle-Ville sur la restauration est entrée en vigueur le 1^{er} avril, soit un mois avant la mise en application de la loi fédérale sur la fumée passive.

■ Une nouvelle étape a été franchie dans le projet de construction d'une ligne de tram entre Bâle-Ville et Saint-Louis (F). Le canton de Bâle-Ville et la Communauté des communes des trois frontières (CC3F) ont signé un accord sur le financement de la planification. Le projet prévoit de prolonger la ligne de tram 3 de la frontière jusqu'à la gare de Saint-Louis. Avec cet accord, Bâle-Ville va pouvoir bénéficier de subventions fédérales. Le projet de prolongement de la ligne 3 en France s'inscrit en effet dans le programme d'agglomération trinationale de Bâle, qui est cofinancé par la Confédération.



BERNE

■ La lutte contre les abus de l'aide sociale progresse en ville de Berne avec l'intensification des contrôles. Mais cette stratégie destinée à démasquer les tricheurs exige davantage de ressources. Les services sociaux ont déjà mis en œuvre 80 % des 132 mesures et recommandations destinées à lutter contre les abus.

■ Les chocolats Camille Bloch suscitent un énorme engouement. Plus de 11 000 personnes ont profité des journées portes ouvertes de la fabrique de Courtelary pour découvrir la fabrication des spécialités de cette marque. Camille Bloch voulait marquer ses 75 ans de présence à Courtelary et son attachement à cette région du Jura ber-

nois. L'entreprise familiale a réussi à conserver son statut de fabricant indépendant de chocolat suisse.



FRIBOURG

■ Fribourg sera le deuxième canton romand et le treizième en Suisse à disposer d'une section du Parti bourgeois démocratique (PBD). Pour le moment, côté romand, le PBD n'est présent qu'en Valais et dans le Jura bernois. Le PBD a pour objectif d'être présent dans 14 cantons en vue des élections fédérales de 2011.

■ La plus grande centrale solaire du canton de Fribourg va être mise en service sur la nouvelle halle omnisport de Saint-Léonard, aux portes de la ville de Fribourg. L'installation fournira en moyenne 370 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 120 ménages.

■ Les protestants du canton devraient avoir bientôt le même nombre de jours fériés que les catholiques, soit neuf au total, selon le projet de loi sur le travail et le marché du travail soumis au Grand Conseil fribourgeois.

■ La ville de Fribourg et son agglomération réfléchissent à un projet de métro reliant Belfaux à Marly en passant par le centre-ville, pour une longueur totale de 12 kilomètres. Ce métro, devisé à 750 millions de francs, serait entièrement automatique et en grande partie souterrain.



GENÈVE

■ Jean Starobinski, 90 ans, a reçu le Prix de la Fondation pour Genève, une institution privée qui promeut le rayonnement international de la ville. Né dans la cité de Calvin, docteur es lettres (c'est un grand spécialiste de Rousseau) et docteur en médecine de l'Université de Genève, Jean Starobinski a déjà été distingué par une quinzaine d'universités dans le monde.

■ Le référendum lancé à Genève contre l'agrandissement et la rénovation du Musée d'ethnographie a abouti, récoltant 4 575 signatures valables. Le Conseil d'État a fixé la date de la votation communale sur cet objet au 26 septembre prochain.

■ Les libéraux genevois ont présenté un projet de loi d'amnistie fiscale qui va plus loin que l'amnistie fiscale fédérale entrée en vigueur au début de l'année, jugée pas assez incitative. L'UDC soutient d'ores et déjà le projet. Si celui-ci passe la rampe au parlement, le peuple tranchera lors d'un référendum fiscal.



GLARIS

■ Les étrangers n'auront pas le droit de vote dans le canton de Glaris. Réunis en Landsgemeinde, les citoyens ont rejeté cette proposition, suivant ainsi l'avis du Conseil d'État et du Grand Conseil.

■ Le PLR et surtout le PDC sont les grands perdants de l'élection au Grand Conseil glaronais, au profit du Parti bourgeois démocratique (PBD) qui a augmenté le nombre de ses mandats. Le nombre de sièges au parlement cantonal passant de 80 à 60, voici la nouvelle répartition : UDC 17, PLR 12, PBD 10, PS 8, Verts 7 et PDC 6.



GRISONS

■ Le canton des Grisons a bouclé ses comptes 2009 avec un excédent de recettes de 126,6 millions de francs, soit 98 millions de plus que prévus au budget. Des recettes en hausse et des dépenses en baisse expliquent ce bon résultat, qui permet au canton de disposer désormais d'un capital propre record de 996 millions de francs. Des déficits sont attendus les prochaines années, a indiqué le ministre des Finances grison.

■ Quatre cloches historiques ont été dérobées dans des chapelles peu fréquentées de la région de Disentis (GR). La police, l'office du patrimoine et les experts ne comprennent pas les motifs de ces vols, les cloches n'ayant aucune valeur sur le marché.

■ Des archéologues ont découvert une résidence royale datant du X^e siècle à Zizers (GR). Elle était utilisée par l'empereur Othon I^{er} et sa cour lorsqu'ils se rendaient en Italie. Il s'agit du second palais de ce type découvert en Suisse après celui de Zurich.



JURA

■ Le canton du Jura a franchi pour la première fois le cap symbolique des 70 000 habitants. La population a augmenté de 0,4 % l'année dernière pour atteindre les 70 108 habitants au début de cette année. La région de Delémont a connu la plus forte croissance.

■ Les élèves jurassiens continueront à devoir payer des amendes pour des absences injustifiées. Le parlement a refusé par 41 voix contre 7 de supprimer cette sanction inscrite dans la loi sur l'enseignement et la formation des niveaux secondaire II et tertiaire.

■ Le canton du Jura adhère désormais à la Convention scolaire du nord-ouest de la Suisse, un espace d'échanges de neuf cantons tous alémaniques ou bilingues (AG, BS, BL, BE, FR, LU, SO, VS et ZH). Pour le canton, il s'agit de renforcer les liens avec la région bâloise et de rendre les élèves plus bilingues.



LUCERNE

■ Le groupe coopératif lucernois Pistor, actif dans les fournitures aux boulangers, confiseurs et restaurateurs, a vu son bénéfice reculer à 12,8 millions de francs l'an dernier, soit 500 000 francs de moins qu'en 2008. Ses ventes ont progressé de 1,3 % à 714,7 millions de francs.



NEUCHÂTEL

■ Le conseiller aux États tessinois Dick Marty (PLR), 65 ans, sera dès le 1^{er} juillet le nouveau président du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il a été nommé par le Conseil d'État pour succéder à Michèle Berger-Wildhaber qui occupait cette fonction depuis 1997. Le Conseil de l'Université réunit 19 personnes dont des membres externes à l'université, représentant le monde culturel, économique et politique, indique la Chancellerie d'État.

■ Les comptes 2009 de La Chaux-de-Fonds bouclent sur un déficit de 1,9 million de francs pour un total de charges de 210,3

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain

▶ millions. Ce résultat reflète une amélioration de 370 000 francs par rapport aux prévisions budgétaires.

■ Une taxe au sac destinée à améliorer la gestion des déchets ménagers devrait être introduite dès 2012 dans le canton de Neuchâtel. Le gouvernement a rendu public le projet de loi qui devra obtenir l'aval du Grand Conseil.



NIDWALD

■ Deux plongeurs français ont disparu dans le lac des Quatre-Cantons. La police les recherche à l'aide d'une caméra sous-marine mais n'a pu encore les localiser. Les deux frères âgés de 20 et 22 ans ont plongé au large de Beckenried en compagnie d'un camarade âgé de 30 ans.

■ Nidwald se retrouve, après douze ans d'interruption, avec un gouvernement purement bourgeois. Les Verts ne sont pas parvenus lors du deuxième tour de l'élection au Conseil d'État, à défendre le siège de Leo Odermatt, premier membre de gauche du gouvernement du demi-canton.



OBWALD

■ L'UDC n'a pas réussi à entrer au gouvernement obwaldien. Les cinq sortants (2 PDC, 2 PLR et 1 PCS) ont été réélus. L'UDC Martin Odermatt a certes dépassé la majorité absolue, mais il n'arrive qu'en 6^e et dernière position.



SAINT-GALL

■ Le groupe saint-gallois Holcim investit 500 millions de francs dans la construction d'une nouvelle usine de ciment à Java, en Indonésie. Proche de la ville de Tuban, elle aura une capacité de production de 1,6 million de tonnes par an. Le site disposera d'un terminal de transbordement maritime et son achèvement est planifié pour le 1^{er} semestre 2013, sous réserve des autorisations officielles locales.

■ Au terme de trois ans d'enquête, les autorités saint-galloises ont élucidé plus de 200 cambriolages pour un montant de 1,4 million de francs. Sur 35 ressortissants des Balkans soupçonnés, 13 hommes ont été

inculpés. Depuis leur arrestation en décembre 2007, huit d'entre eux sont toujours sous les verrous.



SCHAFFHOUSE

■ Un dépôt pour déchets radioactifs au nord de Zurich affaiblirait fortement le développement économique et la population du canton de Schaffhouse. C'est ce que révèle une étude publiée par le gouvernement schaffhousois. Les deux sites envisagés par la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) sont situés à quelques kilomètres de l'agglomération schaffhousoise, où se trouvent 80 % de la population et des postes de travail du canton. Selon l'étude, l'image du canton se détériorerait, Schaffhouse perdrait entre 15 et 33 millions de francs de recettes fiscales par an, la population diminuerait de 2 000 à 5 000 personnes et il y aurait entre 1 000 et 2 000 places de travail en moins dans la région.



SCHWYZ

■ Pour la première fois depuis leur création en 2000, un « slowUp » a été organisé dans le canton de Schwyz. Le 16 mai, cette journée découverte sans voiture a permis aux piétons, cyclistes et amateurs de rollers de découvrir les beautés du canton le long d'un circuit de trente kilomètres dominé par les majestueux Mythen. Vous en saurez plus sur les journées slowUp dans notre prochain numéro.



SOLEURE

■ Swissmetal s'est enfoncé dans les déficits l'an dernier, durement éprouvé par la crise économique. Le groupe soleurois actif dans les produits spéciaux à base de cuivre a inscrit une perte de 28,5 millions de francs, contre un résultat négatif de 4 millions en 2008.

■ Un loup blanc âgé de 7 mois a été transféré dans le parc animalier de Subingen (SO), en provenance de Serbie. Il s'agit du premier loup blanc présenté dans un zoo de Suisse. Les loups de couleur blanche sont très rares dans la nature. L'animal est un

cadeau du zoo de Belgrade, qui a également offert au parc soleurois une louve de couleur brune.



TESSIN

■ Après la ministre socialiste de la Santé publique Patrizia Pesenti, le conseiller d'État tessinois Luigi Pedrazzini (PDC) a annoncé qu'il renonçait à briguer un nouveau mandat en 2011. Sa décision a créé la surprise dans les rangs du parlement.

■ Le nouveau siège du Tribunal pénal fédéral (TPF) à Bellinzona se fera en fin de compte comme prévu. La Confédération, qui avait bloqué les travaux, a fait marche arrière suite aux protestations du TPF lui-même, du canton du Tessin et de la ville de Bellinzona.



THURGOVIE

■ Le curé d'Aadorf a quitté la prison préventive. L'enquête pénale ouverte contre lui pour abus sexuels sur des mineurs se poursuit, a indiqué la police cantonale thurgovienne. Le curé, un Suisse de 40 ans, avait été placé en détention préventive le 19 mars. Les soupçons contre lui se sont renforcés durant l'enquête du juge d'instruction, a précisé la police cantonale.



URI

■ L'UDC a fait son entrée au gouvernement uranais. Profitant d'une élection complète consécutive au retrait du directeur des finances Markus Stadler, l'UDC Beat Arnold a devancé son unique rivale écologiste. Le gouvernement uranais compte désormais 3 PDC, 2 PLR, 1 PS et 1 UDC.



VALAIS

■ Le Valais a rejoint la Fédération suisse des vignerons (FSV) après en avoir claqué la porte en 2007. Le canton, qui s'estimait mis en minorité, a posé ses conditions et a obtenu gain de cause.

■ L'année dernière, 250 tonnes de viande séchée du Valais IGP ont été produites, soit 10 % de plus qu'en 2008. Non entièrement

produite en Valais faute d'un nombre suffisant de vaches, la viande séchée dispose d'une Identification géographique protégée (IGP) et non d'une Appellation d'origine contrôlée (AOC). « *Nous disposons d'un produit qui bénéficie d'une bonne image. La viande séchée du Valais IGP est produite exclusivement avec de la viande suisse, alors que la moitié de celles des Grisons provient d'importation* », explique l'Association des producteurs de viande séchée du Valais. Et le succès devrait encore grandir : depuis le mois de mai, les trois produits phare de l'agriculture valaisanne – viande séchée, pain de seigle AOC et raclette valaisanne – font désormais promotion commune...

■ L'Association de défense du sol agricole (ADSA) s'oppose au plan d'aménagement du Rhône actuellement en cours de révision. L'association paysanne privilégie l'approfondissement du lit du fleuve, alors que l'État valaisan compte plus sur son élargissement.



■ Le canton de Vaud sera l'invité d'honneur du Marché-Concours aux chevaux de Saignelégier (JU) du 7 au 9 août. La délégation vaudoise comptera 500 personnes. Le Conseil d'État *in corpore* est attendu dans les Franches-Montagnes.

■ Les CFF ont inauguré le nouveau Centre d'exploitation de Lausanne. Cette « tour de contrôle » commandera l'ensemble du réseau ferroviaire romand d'ici à 2015. Ce centre est le premier de ce type en Suisse.

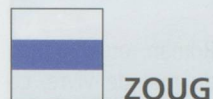
■ La Fondation City Management Lausanne, responsable de l'animation et de la promotion commerciale de la capitale vaudoise, a créé un site internet, www.lausannebouge.ch, qui se présente comme une vaste base de données interactive, riche de près de 6 000 références : commerces de détail, restaurants, parkings, cinémas, boîtes de nuit, musées, installations sportives...

■ Le canton de Vaud a fêté sa 700 000^e habitante, une petite Lucie née à Vevey le 8 mars dernier.

■ La commission des finances du Grand Conseil a débloqué un premier crédit d'étude de 367 000 francs pour le concours d'architectes du futur Musée cantonal des beaux-arts, qui doit remplacer la halle aux locomotives près de la gare de Lausanne.

En tout, le musée devrait coûter 70 millions de francs et être achevé vers 2015.

■ Plus de 60 000 personnes ont signé une pétition contre la fermeture du Haras d'Avenches proposée par le Conseil fédéral dans son plan d'économies. Plusieurs organisations d'amoureux des chevaux se sont déplacées à Berne pour remettre les paraphe à la Chancellerie fédérale.



■ Le groupe zougais PSP Swiss Property, plus grande société immobilière cotée en bourse de Suisse, dégagé au premier trimestre un bénéfice net de 42,1 millions de francs. Ce résultat est supérieur de 13,9 % à celui de la même période de 2009.



■ Zurich doit réduire ses dépenses. La ministre des Finances, Ursula Gut, a présenté au parlement un programme d'économies avec des coupes budgétaires de 1,7 milliard de francs d'ici à 2013. Tous les départements sont concernés.

■ Le noctambule zurichois Carl Hirschmann, 30 ans, a été interpellé à l'Hôtel Dolder, à Zurich, où il réside. Deux plaintes ont été déposées contre le fils de milliardaire pour contrainte sexuelle et acte sexuel avec une mineure. Le jeune play-boy avait déjà passé trois jours en détention préventive en novembre dernier après le dépôt de trois autres plaintes pour contrainte sexuelle. En décembre dernier, il avait été condamné à Bâle à 180 jours-amendes à 300 francs avec sursis pour lésions corporelles simples et voies de fait pour avoir giflé une femme et frappé son compagnon.

■ Avireal, société de gestion immobilière zurichoise, a gagné un contrat prestigieux à Dubaï. L'ancienne filiale de Swissair aura la tâche de gérer la maintenance du nouveau bâtiment le plus haut du monde (828 mètres), le Burj Khalifa. Le montant du contrat se monte à 20 millions de francs sur trois ans.

■ Les entreprises de l'aéroport de Zurich qui ont dû cesser leurs activités pour quelques jours pendant l'éruption du volcan islandais toucheront des indemnités pour le travail à temps partiel. ■

Secret bancaire : petite chronologie

13 avril 2010 : Le procureur de Nice Éric de Montgolfier annonce que l'Italie pourra consulter la liste des comptes dérobée à la banque HSBC. Cette liste comprendrait 10 000 noms de contribuables italiens soupçonnés d'avoir fraudé le fisc.

15 avril 2010 : La Suisse et Hong Kong ont conclu des négociations sur une convention de double imposition (CDI). L'accord doit encore être signé par le Conseil fédéral puis ratifié.

21 mai 2010 : L'UDC annonce qu'il approuvera l'accord d'entraide administrative avec les États-Unis sur UBS, lors de la session d'été du parlement fédéral. Le parti pose cependant deux conditions : il ne veut plus entendre parler d'imposition des bonus, il exige que le Conseil fédéral n'engage plus la Suisse par un accord international sans en référer systématiquement au parlement. Dorénavant, seul le PS devrait refuser l'accord.

26 mai 2010 : La police financière italienne annonce que les sommes détenues par des contribuables transalpins figurant sur la liste de HSBC s'élèvent à 8 milliards de francs. D'après les informations transmises par la France, 5 728 contribuables seraient concernés.

1^{er} juin 2010 : Le secret bancaire ne sera pas ancré dans la Constitution. Le Conseil national a rejeté une initiative de l'UDC en ce sens, par 102 voix contre 78 et 2 abstentions.

3 juin 2010 : Par 31 voix contre 12, le Conseil des États donne son aval à l'accord avec les États-Unis qui prévoit la livraison de 4 450 noms de clients d'UBS au fisc américain. Il rejette la proposition de soumettre cet accord au référendum facultatif (ce qui aurait empêché les autorités fédérales de tenir le délai fixé dans l'accord à fin août pour fournir l'ensemble des noms). Par ailleurs, le Conseil des États refuse la feuille de route sur les entreprises trop grandes pour faire faillite et sur la taxation des bonus, que réclamait le PS en contrepartie de son soutien à l'accord UBS. Le dossier passe maintenant au Conseil national.

8 juin 2010 : Par 104 voix contre 76, le Conseil national rejette l'accord d'entraide administrative avec les États-Unis concernant l'UBS. Seuls le PLR, le PDC et le PBD l'ont accepté. Peu avant ce vote, l'UDC et la gauche ont fait passer (par 97 voix contre 78) une disposition pour soumettre le traité au référendum facultatif. Le dossier repart aux États avant de revenir devant le National. Un second refus signifierait l'arrêt de mort du traité.

9 juin 2010 : Par 31 voix contre 9 et 2 abstentions, le Conseil des États approuve en deuxième lecture l'accord UBS.

10 juin 2010 : Après le Conseil des États, le National a accepté les conventions de double imposition signées entre la Suisse et les États-Unis, la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, le Danemark, la Norvège, la Finlande, le Luxembourg, le Mexique et le Qatar. Ces accords engagent la Suisse à étendre sa coopération aux cas de simple soustraction fiscale et non plus seulement de fraude.

16 juin 2010 : Par 81 voix contre 61 et 53 abstentions, le Conseil national accepte finalement l'accord UBS. L'UDC s'est abstenue. En revanche, par 106 voix contre 80, le National soumet l'accord au référendum facultatif, créant une nouvelle navette avec le Conseil des États.

17 juin 2010 : L'accord UBS est définitivement adopté. Le National a accepté par 81 voix contre 63 et 47 abstentions de ne pas soumettre le texte au référendum facultatif. Il est donc applicable dès maintenant.